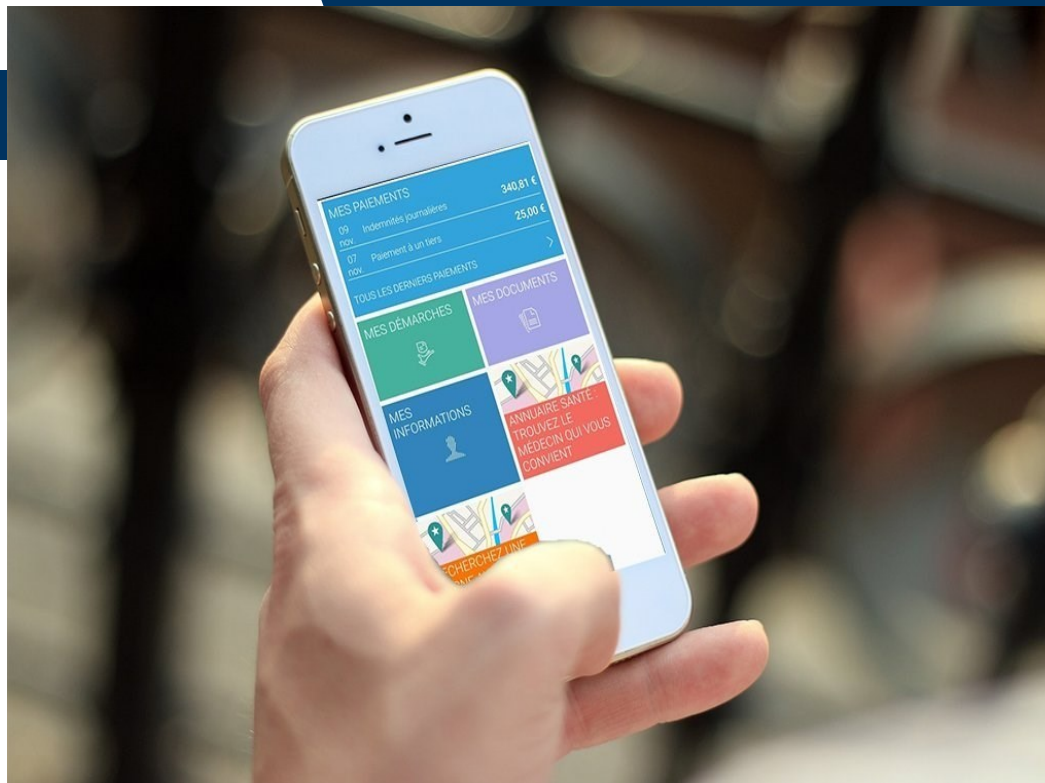


PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES

Pas-à-pas



SIMUL'IJ
AVEC TRANSMISSION DE
DOCUMENTS

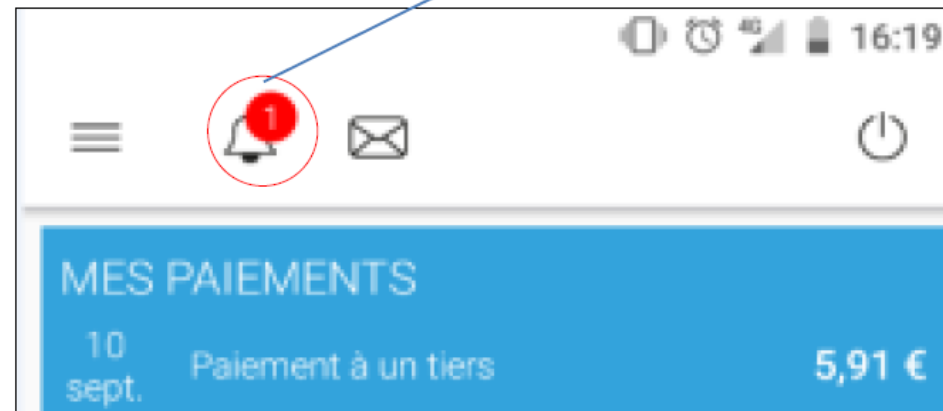
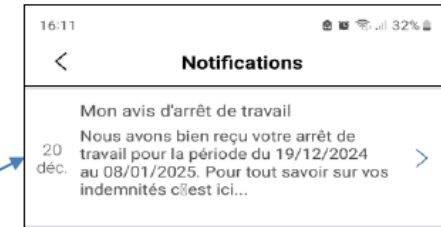
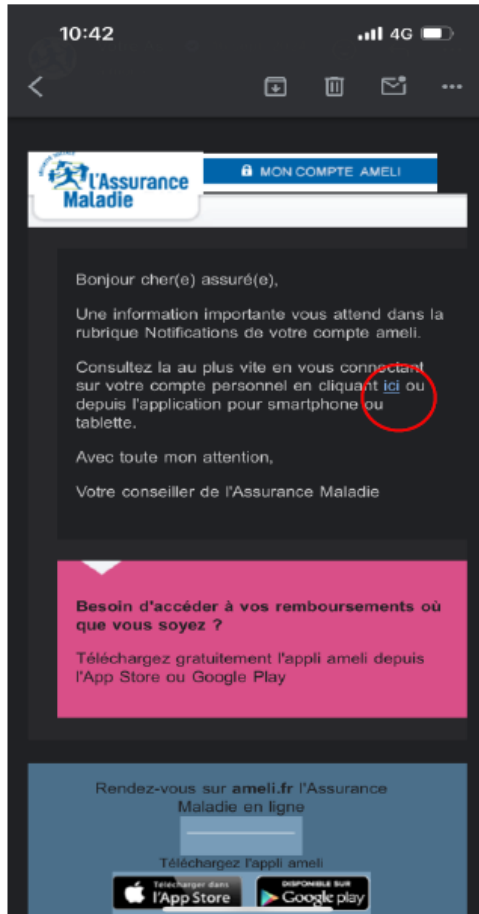
Cas d'exclusions du téléservice



- ▶ Exclusions fonctionnelles :
 - Assuré dont la prescription de repos n'a pas été reçue
 - Tous les assurés qui ne sont pas dans la situation suivante : 1^{er} arrêt de travail (initial) pour maladie d'au moins 4 jours.

Simul' IJ

 **ETAPE (0) : L'assuré est alerté par mail et se rend sur son compte ameli**



L'assuré reçoit une **notification** sur la page d'accueil de son compte ameli qui l'invite à cliquer sur le lien

L'assuré reçoit un **avis de dépôt** par mail

Simul' IJ

📍 ETAPE (1) : L'assuré **qualifie** sa situation

L'assuré en **activité** ou **sans activité**, répond à une série de questions permettant de cibler en **détail sa situation**



Si subrogation aller en **slide 6**

Si pas de subrogation **slide suivante**

Quelle est ma situation ?

Au moment de l'arrêt, ma situation est la suivante : je suis...

- En activité
- Sans activité
- Situations spécifiques
- Travailleurs indépendants ou professions libérales

[Que sont les situations spécifiques ?](#)

*Situations spécifiques :

- Assuré sans activité, indemnisé France Travail, activité irrégulière
- Assuré sans activité, non indemnisé France Travail
- En activité (moins de 150h), activité régulière
- En activité (moins de 150h), activité irrégulière et moins de 600h sur les 12 derniers mois

En cas de **situation spécifique***, l'assuré est invité à **prendre un RDV** avec sa CPAM

Au moment de l'arrêt, les travailleurs indépendants justifiant de **plus de 12 mois d'activité** n'auront **rien à faire**, leur dossier sera récupéré directement auprès de l'**URSSAF**.

Ceux qui ont **moins de 12 mois** devront quant à eux faire une **simulation**.

Simul' IJ

ETAPE (2) : Simulation de la **date de versement de l'IJ**

Nombre de jours que prendra
le **traitement du dossier**
(estimation réalisée par le
« service mes délais »)

Quelle est ma situation ?	Quand et combien serai-je indemnisé(e) ?	Que dois-je faire ?
	<p>1 2 3 4</p> <p>Ignorer cette étape et passer à "Que dois-je faire ?"</p> <h3>Quand serai-je indemnisé(e) ?</h3> <p>Le délai estimé de traitement de votre dossier après réception de l'ensemble des pièces justificatives est de :</p> <div style="border: 1px solid gray; padding: 5px; text-align: center;"><p>18 jours <small>(hors délai bancaire)</small></p></div> <p>À noter : nous ne pouvons traiter qu'un dossier complet. Le délai indiqué est donc le nombre de jours nécessaires au traitement de votre dossier après réception de l'ensemble des pièces justificatives.</p>	
← Précédent		Suivant →

Il clique sur « **suivant** »



Le délai de traitement dépend de la caisse et du nombre de dossiers en attente.
Informations fournies par l'organisme.

Simul' IJ

ETAPE (2 bis) : Simulation du **montant indemnisé**

Quelle est ma situation ? **Quand et combien serai-je indemnisé(e) ?** Que dois-je faire ?

1 2 **3** 4

[Ignorer cette étape et passer à "Que dois-je faire ?"](#)

Combien serai-je indemnisé(e) ?

Indiquez le montant total des **salaires bruts*** perçus sur chacun des 3 mois précédant le mois de début de l'arrêt

Exemple : vous êtes en arrêt le 15 juillet, indiquez vos salaires du mois de juin, mai et avril

Mois 1	X XXX €	€
Mois 2	X XXX €	€
Mois 3	X XXX €	€

CALCULER

* Salaire brut = salaire soumis à cotisation, avant prélèvement à la source.

← Précédent

Il est demandé à l'assuré de renseigner le **salaires bruts** des **3 derniers mois**

Quelle est ma situation ? **Quand et combien serai-je indemnisé(e) ?** Que dois-je faire ?

1 2 3 **4**

Combien serai-je indemnisé(e) ?

Le montant brut prévisionnel de votre indemnité journalière est compris entre :

27 et 33 € bruts/jour
(avant déduction d'impôts*)

Comment sont calculées les indemnités journalières ?

*Le prélèvement à la source de votre impôt sur le revenu est effectué sur les indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie, en fonction d'un taux calculé et transmis automatiquement par l'administration fiscale.

Les indemnités journalières sont versées pour chaque jour de l'arrêt maladie, y compris les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour connaître le montant total net d'indemnités journalières que vous recevrez, déduisez de ce montant brut votre taux d'imposition et vos cotisations sociales (6,7%).

Multipliez par le nombre de jours d'arrêt, en incluant les samedis, dimanches et jours fériés et en déduisant les 3 premiers jours de carence.

← Précédent **Suivant →**

Estimation des **montants bruts/jour**

Il clique sur « **suivant** »

ETAPE (3) : L'assuré prend connaissance des **actions à réaliser (ou pas)**

Cas d'usage 1: ici, l'assuré n'a rien à faire

Que dois-je faire ?

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Votre employeur doit fournir à votre caisse d'Assurance Maladie une [attestation de salaire](#).


Grâce à la subrogation, il va maintenir – selon votre convention collective – tout ou partie de votre salaire pendant votre arrêt. Votre caisse d'Assurance Maladie lui versera ainsi directement vos indemnités journalières.


Votre simulation est terminée. Si vous souhaitez, vous pouvez [refaire une simulation](#)


[Retourner au tableau de bord](#)

Aucune action à entreprendre

Cas d'usage 2 : ici, l'assuré doit prendre **RDV**

 **Quelle est ma situation ?**

 **Quand et combien serai-je indemnisé(e) ?**

 **Que dois-je faire ?**

Que dois-je faire ?

Compte-tenu de votre situation, nous vous invitons à prendre un rendez-vous téléphonique auprès de votre caisse d'Assurance Maladie.

Attention, pour pouvoir prendre un rendez-vous, votre numéro de téléphone doit être obligatoirement renseigné dans l'espace 'Mes informations' de votre compte.

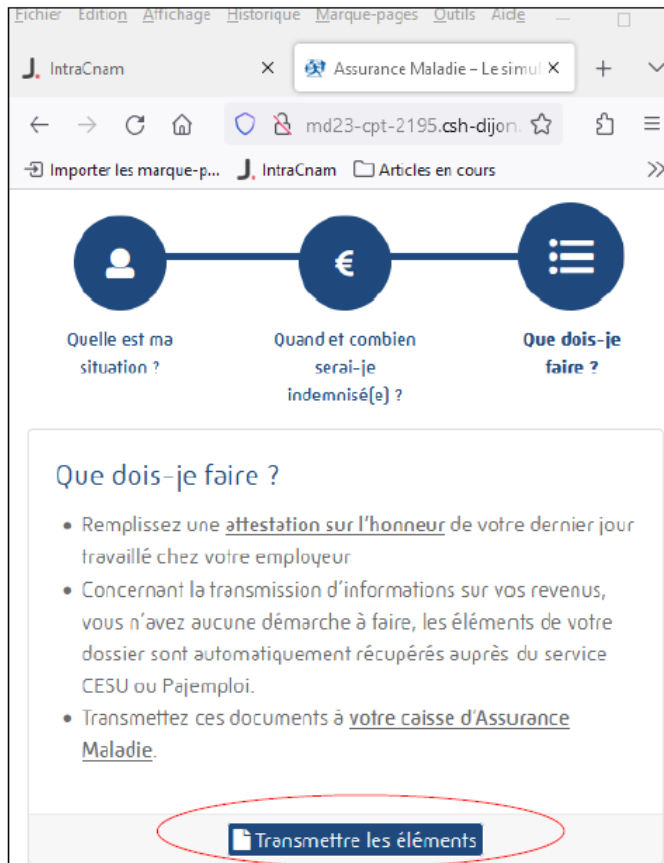
[Prendre rendez-vous](#)

Prise de RDV nécessaire

Simul' IJ

ETAPE (3) : L'assuré prend connaissance des **actions à réaliser (ou pas)**

Cas d'usage 3 : ici, l'assuré doit **transmettre des éléments**



Fichier Edition Affichage Historique Marque-pages Outils Aide

IntraCnam Assurance Maladie - Le simul X

md23-cpt-2195.csh-dijon

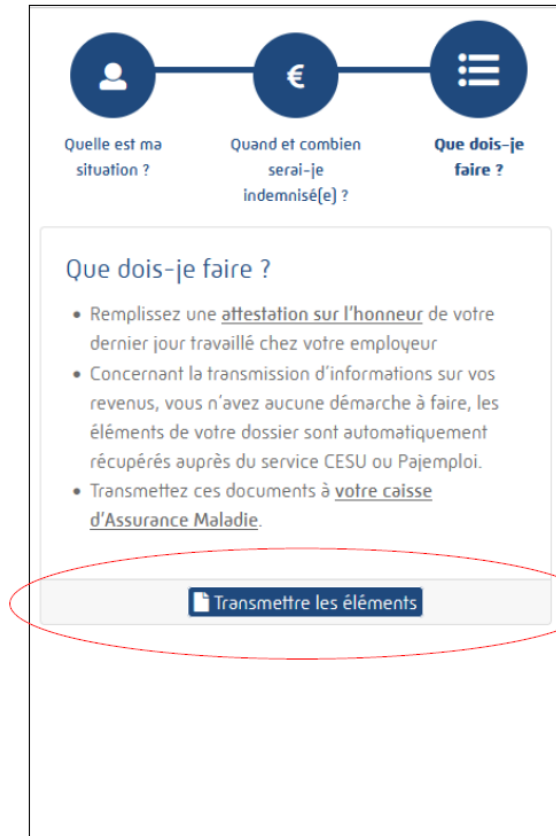
Importer les marque-p... IntraCnam Articles en cours

Quelle est ma situation ? Quand et combien serai-je indemnisé(e) ? Que dois-je faire ?

Que dois-je faire ?

- Remplissez une attestation sur l'honneur de votre dernier jour travaillé chez votre employeur
- Concernant la transmission d'informations sur vos revenus, vous n'avez aucune démarche à faire, les éléments de votre dossier sont automatiquement récupérés auprès du service CESU ou Pajemploi.
- Transmettez ces documents à votre caisse d'Assurance Maladie.

Transmettre les éléments



Quelle est ma situation ? Quand et combien serai-je indemnisé(e) ? Que dois-je faire ?

Que dois-je faire ?

- Remplissez une attestation sur l'honneur de votre dernier jour travaillé chez votre employeur
- Concernant la transmission d'informations sur vos revenus, vous n'avez aucune démarche à faire, les éléments de votre dossier sont automatiquement récupérés auprès du service CESU ou Pajemploi.
- Transmettez ces documents à votre caisse d'Assurance Maladie.

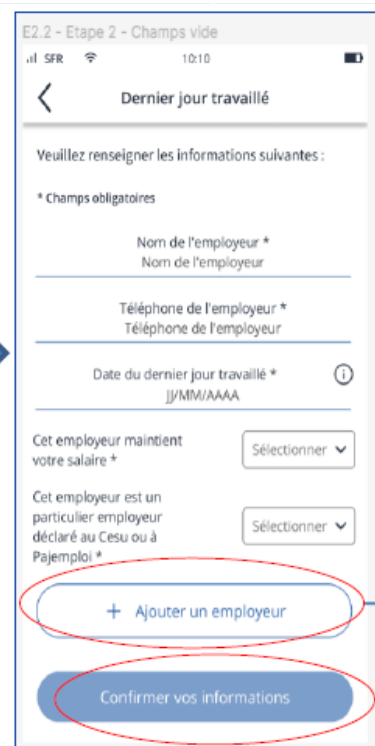
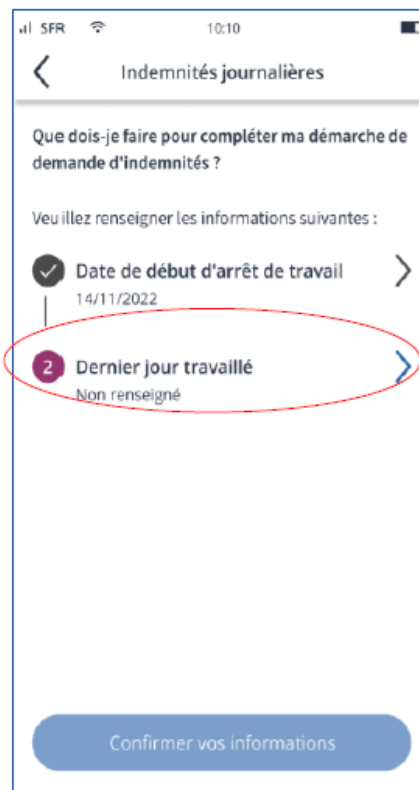
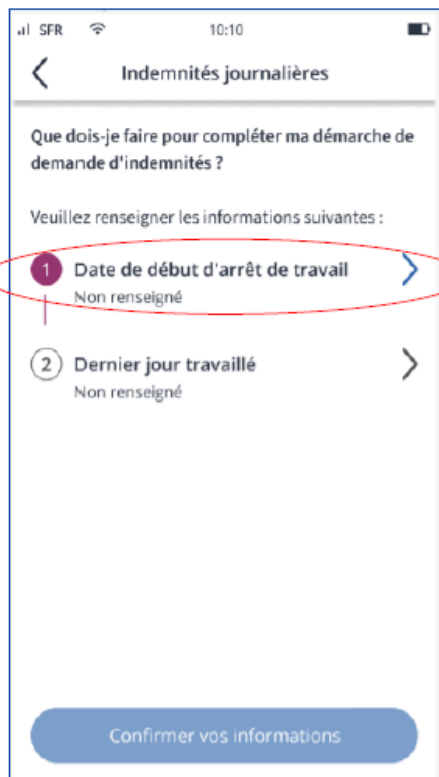
Transmettre les éléments

L'assuré clique sur « **transmettre les éléments** » pour commencer le **dépôt des justificatifs**

Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli**

Cas d'usage 1 : l'assuré doit renseigner des **informations complémentaires**



Il renseigne les **coordonnées de l'employeur**, indique le **dernier jour travaillé**, et précise si l'employeur **maintient le salaire** (oui ou non), ou s'il s'agit d'un employeur **particulier** (CESU ou Pajemploi)

Il peut **ajouter** un ou plusieurs employeurs dans la limite de 6

L'assuré clique sur l'étape 1 « **date de début d'arrêt de travail** »

Puis il saisit la **date du début** de son arrêt de travail au format **jour/mois/année**.

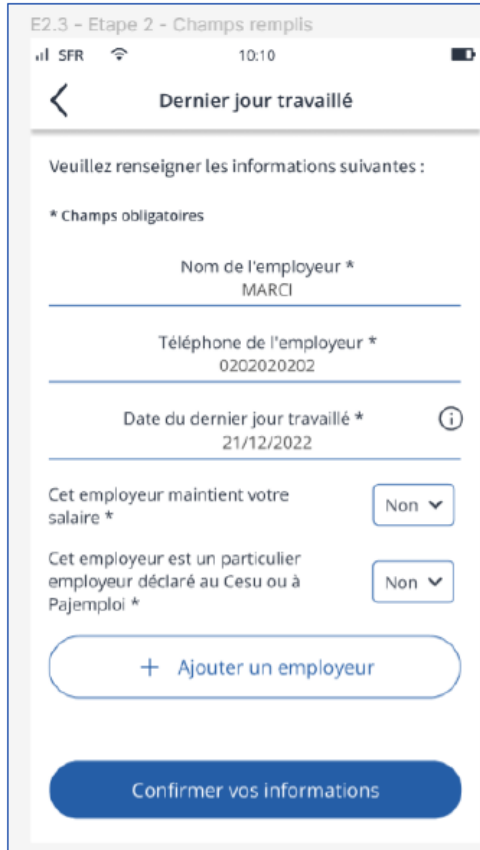
Il clique sur l'étape 2 « **dernier jour travaillé** »

Il clique sur « **confirmer vos informations** » après avoir rempli tous les champs pour activer le bouton

Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli**

Cas d'usage 1 : l'assuré doit renseigner des **informations complémentaires**



Il clique sur « **confirmer vos informations** » pour continuer



Il **coche** le rond pour confirmer la véracité de sa déclaration, puis clique sur « **confirmer vos informations** »



La demande a été effectuée avec **succès**. L'assuré reçoit un **accusé de réception** sur son compte ameli.

Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli**

Cas d'usage 2 : l'assuré transmet **des pièces justificatives**



L'assuré clique sur « **Date de début d'arrêt de travail** »

Il saisit la date de début d'arrêt de travail au format **jour/mois/année**

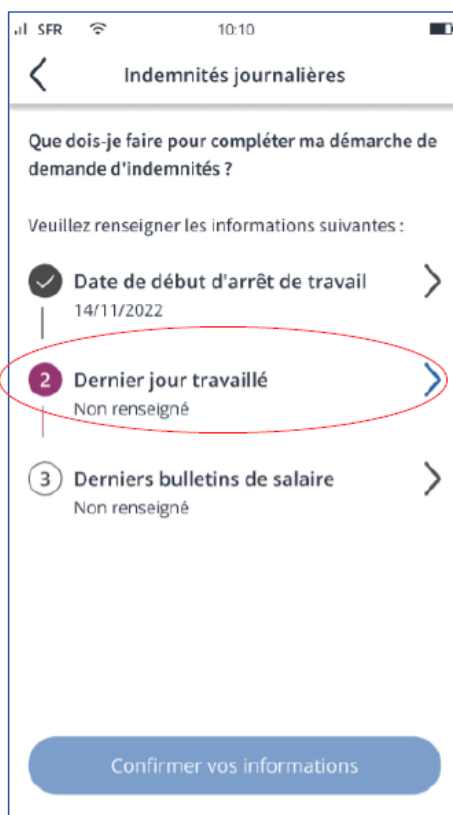
Il finalise cette première partie en cliquant sur « **confirmer vos informations** »

L'assuré clique sur « **Dernier jour travaillé** » pour passer à l'étape 2

Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli**

Cas d'usage 2 : l'assuré transmet **des pièces justificatives**



Indemnités journalières

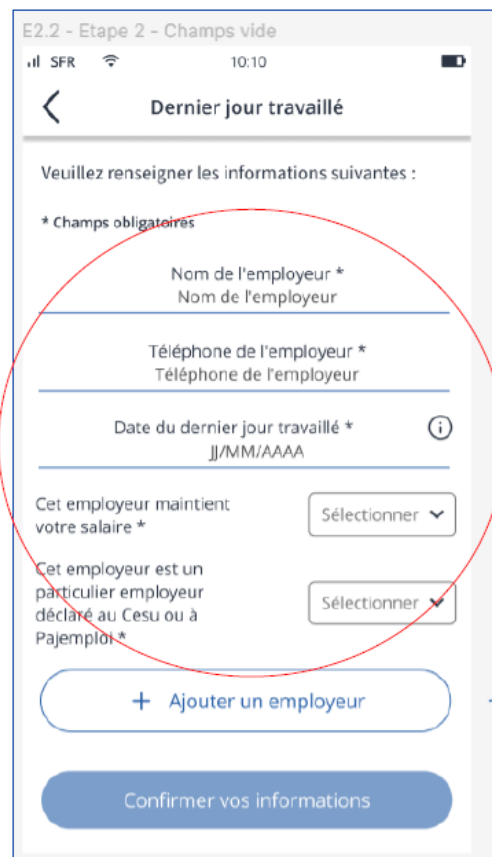
Que dois-je faire pour compléter ma démarche de demande d'indemnités ?

Veillez renseigner les informations suivantes :

- ✓ Date de début d'arrêt de travail
14/11/2022
- 2 Dernier jour travaillé
Non renseigné
- 3 Derniers bulletins de salaire
Non renseigné

Confirmer vos informations

L'assuré clique sur l'étape 2
« **Dernier jour travaillé** »



E2.2 - Etape 2 - Champs vide

Dernier jour travaillé

Veillez renseigner les informations suivantes :

* Champs obligatoires

Nom de l'employeur *
Nom de l'employeur

Téléphone de l'employeur *
Téléphone de l'employeur

Date du dernier jour travaillé * ⓘ
JJ/MM/AAAA

Cet employeur maintient votre salaire * Sélectionner ▼

Cet employeur est un particulier employeur déclaré au Cesu ou à Pajemploi * Sélectionner ▼

+ Ajouter un employeur

Confirmer vos informations

Il clique « **confirmer vos informations** » après avoir rempli tous les champs pour activer ce bouton

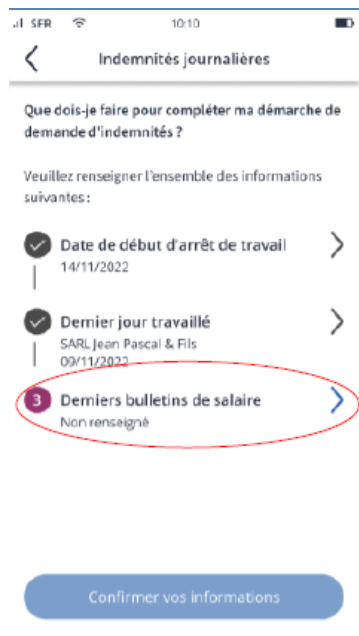
Il renseigne les **coordonnées de l'employeur**, indique le **dernier jour travaillé**, et précise si l'employeur **maintient le salaire** (oui ou non), ou s'il s'agit d'un employeur **particulier** (CESU ou Pajemploi)

Impossible d'ajouter un autre employeur car il a déclaré n'avoir qu'un seul employeur au moment de la simulation

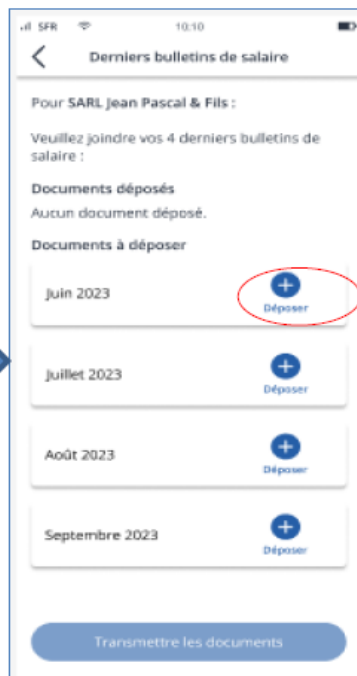
Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de documents via le compte ameli

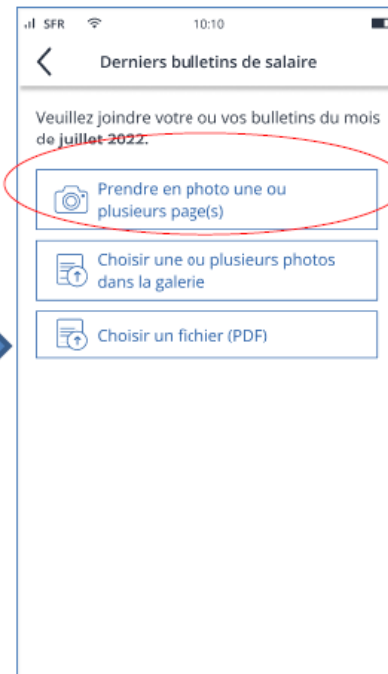
Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives



L'assuré clique sur
« **Demiers bulletins de salaire** »

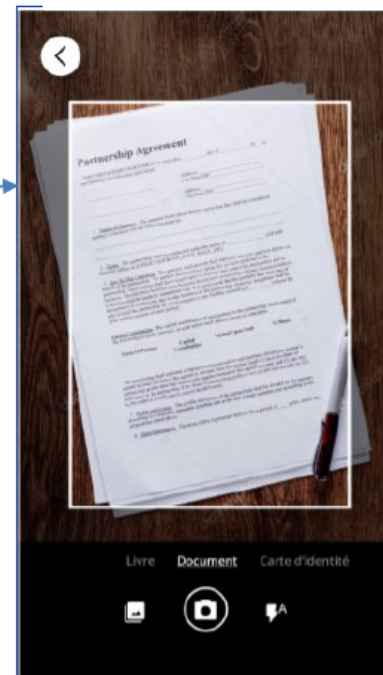


Puis sur « **déposer** »

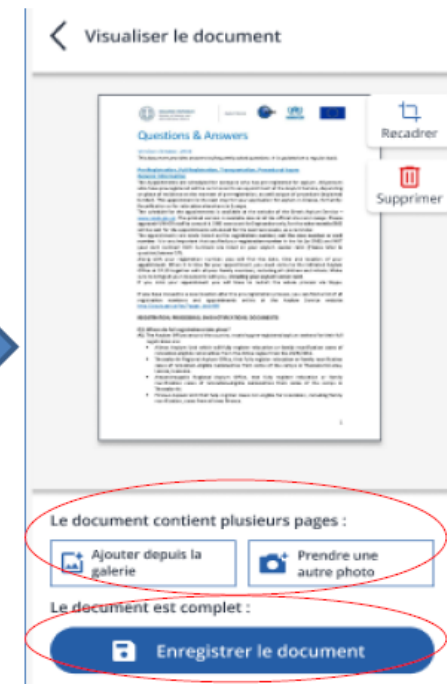


Il dispose de trois options pour déposer ses bulletins :

- **prendre** une **photo**,
- **sélectionner** une ou plusieurs **photos** depuis la **galerie**,
- ou **choisir un fichier PDF** depuis **ses documents**.



Ici, l'assuré prend **directement** une photo.
Il peut recadrer la photo à sa guise

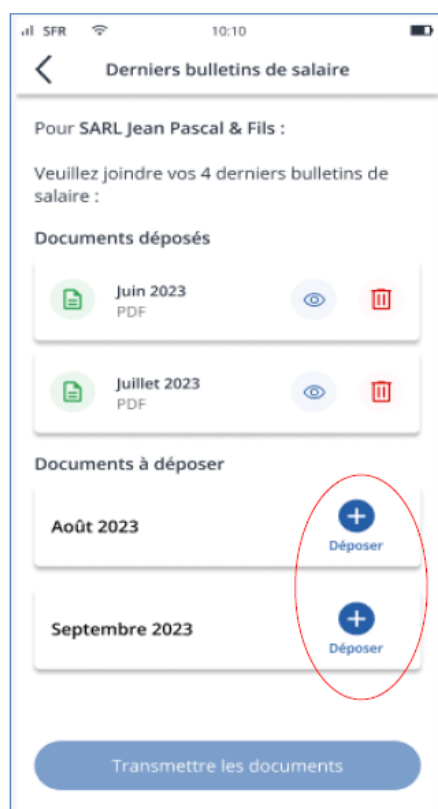


Il clique **ajouter** une autre photo en cliquant sur « **prendre une autre photo** » (pour des bulletins de salaire de plusieurs pages)
Puis il clique sur « **enregistrer le document** » pour passer au suivant

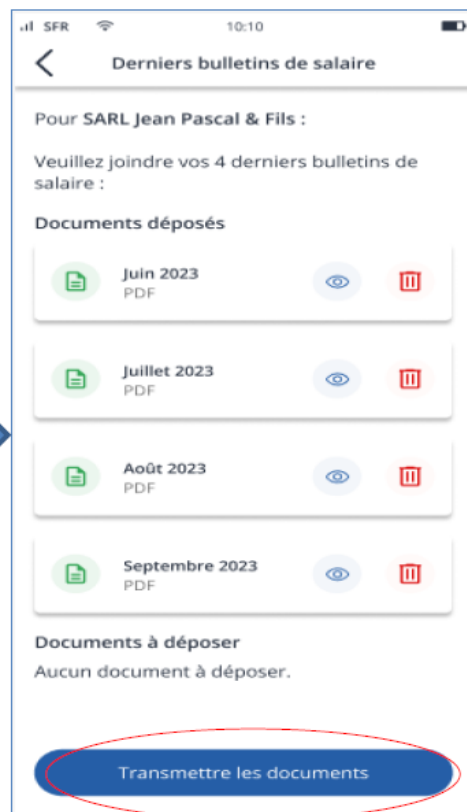
Simul' IJ – Transmission de documents

ETAPE (4) : Transmission de documents via le compte ameli

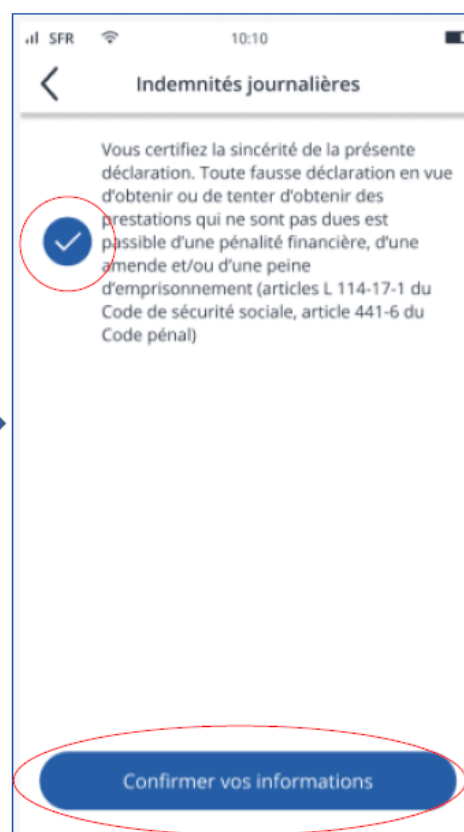
Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives



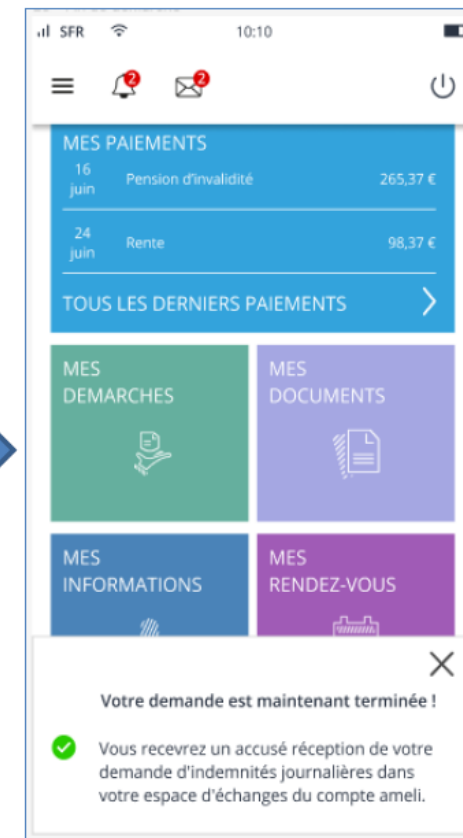
L'assuré clique sur « déposer » pour continuer le dépôt des bulletins



L'assuré clique sur « transmettre les documents » pour terminer la phase de dépôt



Il coche la case pour confirmer la véracité de sa déclaration, puis clique sur « confirmer vos informations »



Le dépôt des pièces a été effectué avec succès. L'assuré reçoit un **accusé de réception** sur son compte ameli.

ETAPE (4 bis) : Transmission de **documents - Démarche non finalisée**

Si l'assuré commence à déposer des documents, mais arrête la démarche **sans avoir chargé l'intégralité des éléments demandés**, il devra, la prochaine fois, **recommencer le chargement de zéro**. En revanche, il ne repassera pas par la **case simulation de sa situation**.



L'assuré reporte le dépôt à **plus tard**, alors:

- Un bandeau s'affiche dans le **compte** lors de sa **prochaine connexion**

L'assuré clique sur « **maintenant** » pour reprendre sa démarche depuis l'étape

Le bandeau est **conservé** pendant une période de **3 mois** et il disparaît une fois que l'assuré termine sa démarche.